

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 9

Artikel: Jeanne-Odetta Claudevard : lissière créatrice : [1ère partie]

Autor: Claudevard, Jeanne-Odetta

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes de chez nous

En voici quelques-unes, au travers desquelles le Centre de liaison se propose de rendre hommage à toutes les autres. La période des vacances n'est guère propice à un reportage de ce genre ; c'est pourquoi notre sélection est l'effet du hasard bien plus que d'un choix délibéré. Il eût été très difficile d'être très difficile de choisir, du reste, car notre canton foisonne de femmes de valeur qui ont assez de personnalité et d'indépendance pour suivre leur voix intérieure et faire éclater leur talent.

Les entretiens ci-dessous sont un travail de collaboration entre Denyse Ramseyer, présidente du Centre de liaison et Irène Brossard, collaboratrice de presse.

Micheline Landry-Bégnin présidente de commune

La commune des Verrières, à la frontière franco-suisse, a l'honneur d'avoir une femme à la présidence du conseil communal — l'équivalent d'un maire en France. Est-ce la preuve d'un esprit civique avancé, ou un simple état de faits ? Micheline Landry s'en explique dans les quelques propos que nous avons échangés :

— Tout d'abord, comment «entre-t-on» en politique ?

— Pour moi, cela s'est passé très simplement. Nous sommes venus habiter le village il y a 12 ans. Notre famille y était connue et nous avons estimé normal de nous intéresser aux problèmes de la communauté, en faisant de la politique. La question s'est posée de savoir qui, de mon mari ou de moi, se lancerait dans la bataille. Pour des raisons diverses, entre autres sur la sur-occupation de mon mari, c'est moi qui ai accepté d'être candidate au conseil général, alors sur une liste d'entente. J'ai été élue et durant la dernière législature, j'ai même été présidente du Conseil général. Puis avec moins de succès aux élections suivantes, j'ai cependant eu de nouveau ma chance lorsque les partis se sont reconstitués aux Verrières et que le groupe libéral m'a porté candidate aux élections du conseil communal.

— Pour mieux situer votre charge, rappelez-nous en gros l'organisation de la commune ?

— Le conseil communal comprend 5 conseillers répartis ainsi : deux ouvriers pour le parti socialiste, un patron d'usine pour les radicaux, un paysan pour le parti des paysans et moi-même qui suis libérale. Le conseil général comprend 17 membres.

Lorsque j'ai été élue, c'était l'année des grands chambardements car sur les 5 conseillers, il n'en restait qu'un de l'ancienne équipe. Cela n'a pas simplifié la tâche mais nous avons l'avantage d'être un groupe qui s'entend très bien. Sans trop de prétentions, je peux même dire que souvent mon rôle est de pousser à la roue pour faire avancer les choses, ce qui est bien accepté d'ailleurs.

— Comment devient-on présidente ? N'y a-t-il pas eu d'opposition du fait que vous êtes une femme ?

— Non, et j'étais la plus capable en ce sens que j'étais également la plus disponible, du moins celle qui sur les cinq pouvait se libérer le plus facilement et le plus souvent.

En effet, je suis dessinatrice-architecte de métier et avec la récession, j'ai dû abandonner le travail que je poursuivais à temps partiel. Aussi, lors du choix d'un président — qui suit directement l'élection lors de l'assemblée — mes collègues ont tous invoqué un manque de temps et de disponibilité, et je crois leur avoir rendu un grand service.

On m'a attribué le dicastère des finances, en plus de la présidence, car en fait on ne voulait pas me donner un département dans lequel il fallait aller «sur le terrain».

— Pourtant c'était mon métier...

— Que représente cette charge de présidente ?

— Beaucoup plus de travail que je ne me l'imaginai, surtout si on veut remplir sa tâche consciencieusement. Le conseil communal se réunit tous les 15 jours d'office et en plus de cela, il y a les séances ex-

traordinaires ; hélas, ces réunions ne peuvent avoir lieu que le soir. En outre, j'ai la supervision du bureau communal où heureusement nous avons un employé de longue date qui connaît bien son travail. Il y a en plus toutes les représentations, les commissions diverses, les rencontres entre les maires de la vallée, les problèmes de collaboration avec la France, etc. En outre, j'ai à cœur d'étudier à fond les problèmes qui se présentent. Cela représente beaucoup de temps à passer sur les dossiers.

— Quels sont vos chevaux de bataille préférés ?

— Dernièrement, pour le 14 juillet, j'ai renoué les contacts avec les Verrières-France pour retrouver la tradition de la fête communale, ce qui ne s'était pas fait depuis 14 ans. Ce fut un grand succès et il y avait autant de Suisses que de Français. La réciprocité s'est faite au 1er août.

— Ce voisinage immédiat avec la France, la frontière passant en fait au milieu du village, donne d'autres particularités à votre tâche ?

— Oui, nous avons beaucoup de choses en commun. Pour l'instant nous construisons de concert une station d'épuration, sur le sol français ; en outre, les Français nous achètent l'électricité depuis longtemps, et nous recevons l'eau de chez eux.

— Et sur quels dossiers se penche actuellement la présidente de Verrières ?

— Eh bien, il y a le problème de l'aduction d'eau aux fermes éloignées — notre commune est l'une des plus grandes du canton — ; il y a encore la question des chemins, qui ont besoin d'être refaits, et tant d'autres choses.

— Des succès depuis le début de votre mandat ?

— Je suis contente de l'aboutissement de la LIM (Loi d'investissements en région de montagne) à laquelle notre région a d'emblée adhéré, y trouvant ses intérêts, et qui vient d'être agréé par la Confédération. Je suis heureuse aussi de l'approbation par le canton et la Confédération de notre projet de centre sportif qui pourra recevoir 120 personnes et dont les travaux vont débuter incessamment. C'est également en faveur de notre commune.

— Avec cette charge et la famille, êtes-vous sur-occupée ?

— Il est vrai que cela demande beaucoup de temps mais c'est une question d'organisation. Les enfants sont assez grands maintenant pour donner un coup de main à la maison et pour le reste, on s'arrange.

May Droz-Bille paysanne-vigneronne

C'est à Cornaux (NE) que May Droz-Bille déploie ses nombreuses activités, avec quelques incursions au Château où elle est députée au Grand Conseil et des voyages outre-canton pour les commissions ou assemblées auxquelles elle participe sur un plan romand ou fédéral. Nous avions envie de rencontrer surtout la vigneronne mais tout son engagement public étant indissoluble de son travail de paysanne, nous l'avons donc happée alors qu'elle avait passé sa matinée à la vigne et qu'elle allait se consacrer à la mise au point définitive de son discours du 1er août.

— Comment devient-on paysanne-vigneronne ?

— Depuis mon mariage, je me suis toujours occupée de la vigne, partiellement et puis, mon mari étant tombé malade, je me suis mise à tailler et à sulfater. Le sulfatage est le travail que je suis l'une des seules femmes à faire et je tiens à être une des premières dans les traitements, c'est primordial. Mais à part ça, il y a le processus complet, déjà sur le bois mort, puis la taille, sortir les sarments, semer l'engrais, rouvrir les sillons, effeuiller, etc., enfin tout ce qu'il y a à entreprendre jusqu'au moment des vendanges, où nous vendons notre raisin. C'est une culture qui demande beaucoup d'attention et cette année, par exemple, avec les alternances de pluie et de soleil, le sulfatage a exigé un travail énorme mais, heureusement, la récolte a été bonne.

— Mais en plus vous avez encore un poulailler important ?

— Oui, avec deux mille poules. J'y suis tous les matins dès 5 heures et quart pour donner à manger, nettoyer les croûtes et faire les travaux d'entretien. J'y passe encore un moment vers midi et j'ai beaucoup de plaisir avec mes poules. «Observer, regarder et écouter», mon principe dans le poulailler, outre que je leur parle, leur chante des chansons...

— En plus vous avez une famille et une grande maison, et vous faites seule ?

— Effectivement si aujourd'hui la vie de la paysanne est simplifiée par certaines améliorations, il y a que, sauf dans les grands domaines, elle est seule pour faire son travail.

Au sujet de ma famille, j'ai 5 enfants, dont deux sont mariés et l'un de mes fils commence à me seconder et s'intéresse à l'exploitation. Il reprendra par contre du bétail ce qui n'est pas possible pour moi. Dans notre début de collaboration, moi qui ai depuis longtemps travaillé seule et ordonné mes activités à ma guise, je dois être très attentive à ne pas continuer à imposer ma manière de faire, mes habitudes.

En s'organisant on trouve encore du temps pour la famille et j'aime, chaque samedi et dimanche, les avoir tous autour de moi à la table familiale. Quant à la maison, je m'en occupe à fond dans les mois d'hiver et il me faut de novembre à fin janvier pour en faire le tour.

Et l'été, il y a encore le jardin, légumes et petits fruits, mais seulement pour les besoins de la famille.

— La vigne, les poules, la maison, le jardin, et vous trouvez encore le temps d'avoir une vie publique particulièrement bien remplie, avec un mandat de député au Grand Conseil, la présidence cantonale de l'Union des paysannes neuchâteloises et le Conseil général de Cornaux ?

— Avec beaucoup de plaisir d'ailleurs, je suis membre, depuis 1943, du groupement des paysannes de Cornaux et environs ; en 1960, j'ai accédé au bureau cantonal de l'Union des paysannes et j'en assume la présidence depuis 1972. Cela demande pas mal de temps — je compte en moyenne 8 heures par semaine plus les délégations car je suis en outre déléguée au comité suisse pour le canton de Neuchâtel — mais j'ai gardé mon activité au sein de mon groupe local et j'y tiens pour les contacts et par attachement à toutes ces paysannes et non-paysannes (nous acceptons aussi les femmes qui ont un intérêt pour la paysannerie). Sur le plan cantonal, j'ai été l'une des instigatrices de l'organisation de cours pour l'obtention du certificat fédéral de capacité de ménagère rurale. A l'époque, j'ai suivi moi-même de tels cours, à Lausanne, et j'ai souffert de la solitude des trajets. Maintenant la possibilité existe dans le canton et rencontre beaucoup d'intérêt et de succès.

Dans notre section locale, je tiens aussi à ce qu'il y ait une émulation permanente, avec chaque année, de septembre à avril, divers cours manuels ou autres. Et même cet automne, une vulgarisatrice du Canton de Vaud donnera un cours de comptabilité sur le plan cantonal.

— Et la politique cantonale et communale ?

— Je tenais à participer au Conseil général de Cornaux pour faire quelque chose de concret pour le village ; il y a 4 ou 5 assemblées par année mais, tout comme au Grand Conseil, cela peut être ardu selon les sujets. J'ai pour principe qu'il faut en non seulement se pencher sur ce qui nous intéresse, mais sur ce qui nous est accessible.

Quant au Grand Conseil, j'y suis certes moins à l'aise qu'au village. C'est encore réentendre bien sûr et je suis persuadée qu'il faut d'abord écouter avant de parler.

— Ce soir donc vous allez faire votre discours à l'occasion de la Fête nationale. Qui parlera : la paysanne, la citoyenne de Cornaux, le député ou toutes à la fois ?

— Je me propose naturellement de parler d'abord de la Suisse et d'arriver ensuite aux origines de Cornaux pour passer alors aux gens de Cornaux et à la politique du village. J'espère simplement que j'apporterai quelque chose à mes concitoyens.

Modeste avec tout ça ! Et d'une simplicité si chaleureuse, d'un dynamisme qui force l'admiration. Sur notre départ, May Droz-Bille nous a dédié son lumineux sourire qui reflète une vraie leçon de vie.

qui elle aussi faisait de la création diverse, pas seulement dans le textile. J'étais intéressée alors par l'impression et la peinture sur tissus.

— Et la création personnelle en tapisserie ?

— Disons que dès 1960, je me suis spécialisée dans l'art textile, avec tissage en haute et basse-lisse. Comme je pars toujours de la matière, je n'ai guère besoin de dessins, disons de dessins très précis pour créer une œuvre sur le métier. C'est en quoi je suis différente de mon mari et je travaille peut-être ainsi par compensation envers la rigueur de ses cartons. Dans le travail de collaboration, j'éprouve un autre plaisir, celui de travailler sans souci du côté architectural ; c'est Jean-Claude qui se charge de la forme et je peux à loisir chercher des diversifications dans l'utilisation des textiles.

— Comment est née cette collaboration, Claudevard étant avant tout peintre ?

— Je crois lui avoir permis d'intégrer la matière textile dans ses œuvres. C'est en fait par moi qu'il est venu à la tapisserie.

Jeanne-Odet est donc, en plus d'une collaboratrice, une créatrice à part entière. Elle crée, toujours en rapport avec le

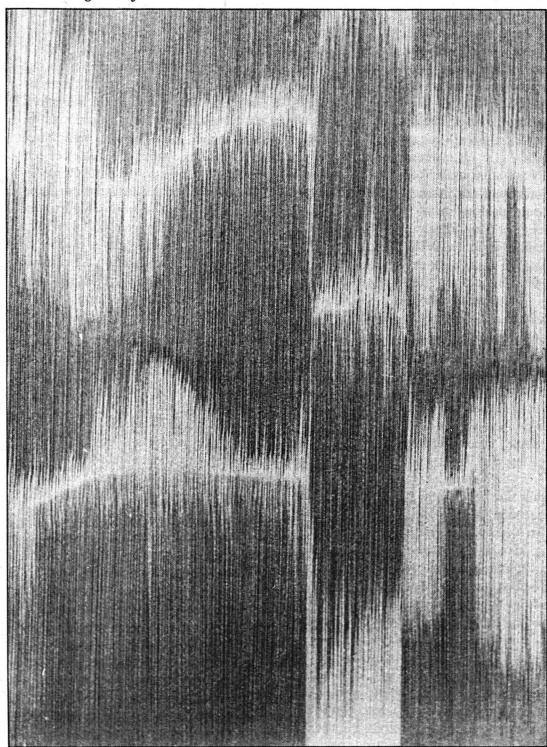
textile, des tapisseries de toutes dimensions, des portières en technique de macramé, des vêtements etc., mais toujours en pièces uniques. Elle est également l'auteur d'une nouvelle manière d'utiliser le fil, qu'elle appelle «interférences» dont une œuvre exécutée se trouvait à l'exposition des cartonniers lissiers romands au Forum de Lausanne. Une autre œuvre utilisant cette même technique — qui permet aux visiteurs de jouer et de créer leur propre œuvre — soit un tryptique, a été choisie par le jury de Pro Helvetia pour sa prochaine exposition itinérante à l'étranger.

Jeanne-Odet Claudevard, de même que son mari, sont des membres actifs du Groupe des cartonniers lissiers romands. Ils pensent qu'ils ont une identité à défendre sur le plan suisse, la préférence et la notoriété allant souvent à des créateurs de Suisse allemande où la tradition du tissage et du textile est plus répandue.

Et à part ça elle est mère de trois enfants dont deux en âge de scolarité et paraît concilier à merveille travail créatif, éducation des enfants et occupations ménagères.

Jeanne-Odet Claudevard lissière créatrice

Détail : tissage interférentiel



Pénétrer dans l'antre des Claudevard au Cerneux-Péquignot, c'est entrer dans un monde de créations monumentales où le choc des formes s'allie d'emblée à l'envie de toucher la matière, les reliefs des tapisseries.

Jeanne-Odet et Jean Claudevard travaillent en étroite collaboration, lui faisant les cartons des tapisseries — c'est-à-dire les dessins — et elle se réservant l'exécution, le tissage, mais avec sa sensibilité propre. La réalisation pratique est sans cesse discutée, l'œuvre évolue jusqu'au final. Nous étions curieuses de savoir comment se passait cette collaboration exemplaire :

— Heureusement, cette manière de travailler ne m'impose pas une exécution sans participation. Chez nous, c'est le couple ensemble qui est créatif ; nous discutons beaucoup tout en réalisant pratiquement le travail ; c'est en fait une création continue.

Jeanne-Odet est aussi créatrice elle-même de tapisseries, du carton à la réalisation.

— Comment devient-on lissière ?

— Pour ma part, j'ai toujours aimé les tissus, la structure des tissus, la tension du fil et ma démarche de création dans les textiles m'a aidé à trouver des structures différentes pour les tapisseries.

Je n'ai pas fait d'école de lissière et parfois je le regrette ; en même temps, je ne sais si une telle formation n'aurait pas été brimante dans ce sens que maintenant je cherche, j'aime chercher des choses nouvelles sans me dire à priori qu'elles sont impossibles, et j'aime trouver par moi-même. Comme en cuisine, que je préfère faire sans livre de recettes.

En fait, le chemin que j'ai suivi s'est toujours tracé à partir de la matière. Pendant une dizaine d'années, j'ai fait de la céramique et du modelage dans les cours du sculpteur Gigon à Bienne. Et puis, en été 1953, j'ai fait un stage chez Elsi Giauque